

Nouvelle adresse pour l'Office cantonal de la population au 1^{er} février 2010

Le 1er février 2010, l'Office cantonal de la population, aujourd'hui situé rue du Musée 1 et rue de la Collégiale 12 à Neuchâtel prendra ses nouveaux quartiers à Tivoli 22, à Neuchâtel. L'Office de la population regroupe les secteurs des documents d'identité, des naturalisations, de la surveillance de l'état civil et de la surveillance du contrôle des habitants.

Ce déménagement a pour but de non seulement rassembler sous un même toit l'ensemble de l'Office de la population, mais également de permettre au secteur des documents d'identité l'installation du matériel nécessaire à l'introduction définitive des passeports biométriques.

Le secteur des documents d'identité se situera au 4^{ème} étage du bâtiment sis à Tivoli 22. Pour les personnes à mobilité réduite et les familles avec poussettes, l'accès à l'ascenseur pourra s'effectuer par la porte Est du bâtiment.

Les personnes en chaises roulantes pourront parquer leur véhicule automobile à l'Ouest du bâtiment. Une place de parc est réservée à leur attention et un accès facilité a été aménagé.

Les secteurs des naturalisations, de la surveillance de l'état civil et de la surveillance du contrôle des habitants seront installés pour leur part au 3^{ème} étage du bâtiment.

A noter que les numéros de téléphone et adresses électroniques restent inchangés, soit :

Documents d'identité ;	tél 032 889 64 18 ;	courriel : Office.Passeports@ne.ch ,
Surveillance de l'état civil ;	tel 032 889 98 42 ;	courriel : Surveillance.etatcivil@ne.ch ,
Naturalisations ;	tél 032 889 41 11 ;	courriel : naturalisation@ne.ch

Pour de plus amples informations:

Marc Olivier Perrudet, chef de l'Office cantonal de la population, tél. 032 889 98 41.

Neuchâtel, le 15 janvier 2009